

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ELECTIVE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

**Samedi 13 décembre 2008 – Amphithéâtre de la Maison du Sport Français
Comité National Olympique et Sportif Français – 1, av. P. de Coubertin, PARIS 13^{ème}**

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Yvan Mainini, Président de la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB).

Programme :

- 9h00 : Vérification des pouvoirs des délégués
- 10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale par Yvan Mainini et Allocution du Président du Comité National Olympique et Sportif Français, Henri Sérandour,
- 10h10 : Situation du quorum électoral par le Président des Opérations de Surveillance Electorale de la FFBB, Maître Didier Domat
- 10h15 : Présentation du vote par le Secrétaire Général de la FFBB, Frédéric Jugnet
- 10h20 : Allocution du Président de la FFBB, Yvan Mainini
- 10h30 : Vote du 1^{er} tour
- 12h30 : Vote du 2nd tour
- 13h45 : Election du Président de la FFBB par l'Assemblée Générale

Yvan Mainini ouvre l'Assemblée Générale en demandant une minute de silence à la mémoire de René David (Président de la FFBB : 1985-1992), décédé récemment. Il rappelle que cet homme a beaucoup apporté au basket-ball.

« 1 minute de silence »

Yvan Mainini remercie Henri Sérandour, Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), d'accueillir l'Assemblée Générale de la FFBB à la maison du sport Français et lui donne la parole.

1. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU CNOSF, HENRI SÉRANDOUR

Le Président du CNOSF met l'accent sur l'importance de cette Assemblée Générale Elective qui mettra en place, pour l'olympiade à venir, l'équipe qui va coordonner les activités de la fédération, en harmonie avec la famille du basket-ball.

Il remercie la Fédération Française de Basket-Ball et son Président Yvan Mainini pour leur soutien pendant la durée de ses quatre mandats à la tête du CNOSF ; il mettra fin à sa Présidence en mai prochain.

Il se félicite du travail accompli par les bénévoles qui –au sein d'une famille sportive composée de 17 millions de licenciés, 175 000 associations, 2 millions de bénévoles et d'une centaine de milliers d'emplois– savent mettre en œuvre une démarche professionnelle à l'origine du niveau d'organisation actuel du sport français.

Il rend hommage à Yvan Mainini pour son engagement à ses côtés, au Conseil d'Administration du CNOSF, notamment en ce qui concerne l'amélioration du parc d'équipements permettant de pratiquer, d'accueillir les sports en salle et d'organiser de grandes manifestations internationales.

L'étude correspondante, permettant de faire un état des lieux des équipements français et les comparaisons à l'échelon européen, a été remise aux Ministres de tutelle.

Il énonce que le sport s'est placé irrémédiablement dans le développement durable et l'aménagement du territoire. En l'occurrence, c'est le cadre dans lequel sera choisie la ville requérante aux Jeux Olympiques d'Hiver de 2018.

Avec la mondialisation, il assure que les grands combats sont à mener au niveau international et, au niveau européen afin de défendre la spécificité et l'autonomie du sport. Il fait part à l'assemblée du travail mené, en ce sens, pendant la Présidence Française du Conseil de l'Union Européen. Il espère que les conclusions du sommet de Biarritz fonderont le travail de la nouvelle Présidence.

Quant au territoire français, il exprime la nécessité d'instaurer un climat d'échange et défend le concept de « gouvernance partagée ». Il est convaincu que le partage des responsabilités s'élaborera durant la prochaine olympiade, ce qui confère une importance toute particulière au choix des équipes fédérales.

Il évoque enfin la première conférence nationale du sport qui a réuni les principaux acteurs du sport français (mouvement sportif, Etat, collectivités territoriales, entreprises...) afin d'envisager ensemble, l'orchestration de la gouvernance sportive de demain.

Il attend que le Secrétaire d'Etat entretienne les relations entamées, à cette occasion, avec le patronat pour imaginer l'implication appropriée auprès de l'INSEP mais aussi des CREPS, dédiés au haut niveau, à la formation et à la recherche.

En outre, il conjure l'Etat de laisser au mouvement sportif le temps d'apprécier, d'ici 2010, les opportunités de conserver le patrimoine sportif des CREPS, avec le soutien des collectivités territoriales, et d'autres partenariats économiques.

Henri Sérandour note qu'il intervient pour la dernière fois à l'assemblée fédérale en tant que Président du CNOSF et termine cette allocution en témoignant de son plaisir à s'exprimer dans ce milieu si familier, en remerciant les délégués de leurs actions pour le développement du sport à l'échelon national et international, de leur soutien au Président du CNOSF et en les félicitant de leur implication au quotidien pour faire vivre le basket-ball.

Il souhaite aux délégués une excellente assemblée générale.

Yvan Mainini donne la parole au Président de la commission de surveillance des opérations Electorales.

2. SITUATION DU QUORUM ELECTORAL – PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES DE LA FFBB, MAÎTRE DIDIER DOMAT

Maître Didier Domat, après avoir salué l'assemblée, indique que la Commission des pouvoirs a eu à statuer sur diverses réclamations relatives à la désignation des délégués. Il précise que toute décision a été motivée et prise en toute neutralité.

Pour valider la tenue de la présente assemblée générale, il se réfère à l'article 10 des statuts de la Fédération Française de Basket-Ball définissant le quorum exigible en référence à la totalité des voix de l'assemblée.

- Totalité des voix de l'assemblée : 455 036 voix
- Quorum exigible : la moitié
- Nombre de voix présentes : 447 992 voix

Maître Didier Domat conclut « La Commission de surveillance des Opérations Electorales constate la présence du quorum nécessaire à la validité de la tenue de l'assemblée générale ».

Yvan Mainini donne la parole à Frédéric Jugnet afin de présenter les modalités de vote.

3. PRÉSENTATION DU VOTE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FFBB, FREDERIC JUGNET

1^{ER} TOUR

Le Secrétaire Général présente successivement :

- Le nombre et la qualité des personnes à élire
- Le mode de scrutin
- Les modalités de vote
- La procédure du vote
- Les résultats
- Le retrait de candidature

LE NOMBRE ET LA QUALITÉ DES PERSONNES À ÉLIRE :

Le Comité Directeur est composé de 36 membres ; 35 membres à élire, le 36^{ème} membre étant un membre de droit : le Président de la Ligue Nationale de Basket-Ball

Sont à élire 13 femmes et 22 hommes parmi lesquels doit figurer au moins un médecin.

LE MODE DE SCRUTIN :

Il s'agit d'un scrutin uninominal à deux tours ; majorité des scrutins exprimés plus les bulletins blancs. Le seul bulletin nul identifié est celui qui comporterait trop de candidats.

LES MODALITÉS DE VOTE :

Le vote électronique a été testé de manière abondante. Pour autant, il a été prévu un vote de secours papier en cas de besoin.

Par ailleurs, Frédéric Jugnet fait part de la présence d'un huissier chargé de garantir la confidentialité du vote.

LA PROCÉDURE DU VOTE :

Les délégués vont récupérer une carte sur laquelle est inscrit leur nombre de voix, ils entrent ensuite dans le circuit de vote qui les conduit aux ordinateurs.

Le nombre de voix s'affiche au moyen d'une « douchette » passée devant la carte. Si le nombre affiché ne correspond pas à celui attribué, il convient de le signaler.

Un écran apparaît avec l'ensemble des candidats. Les candidates sont affichées d'une couleur différente des candidats.

Une fois le vote effectué, il convient de le valider. La confirmation s'affiche à l'écran mentionnant le nombre de candidats sélectionnés, leurs noms, le nombre de voix.

Des hôtesse ou la commission électorale sont à la disposition des délégués en cas de difficultés.

LES RÉSULTATS :

A chaque vote, les voix se compilent ; le président de la Commission de surveillance des opérations électorale viendra présenter les résultats dès l'issue du premier tour. Les résultats seront aussi distribués au format papier.

LE RETRAIT DE CANDIDATURE :

Frédéric Jugnet s'adresse ensuite aux candidats en précisant que ceux qui n'auraient pas passé le premier tour avec succès, auront alors 15mn pour retirer leur candidature pour le second tour. Ce retrait s'effectue soit devant l'assemblée soit auprès de la Commission Electorale. Maître Didier Domat remettra aux candidats souhaitant se désister un document à signer établissant ce retrait.

Frédéric Jugnet note qu'au-delà de ces 15mn, la liste des candidats est entérinée. Il sera alors donné le signal du vote du second tour avec une nouvelle carte.

2ND TOUR

Les opérations de vote sont identiques au premier tour.

ELECTION DU PRÉSIDENT DE LA FFBB

Frédéric Jugnet termine son allocution en détaillant les modalités d'élection du Président de la Fédération Française de Basket-Ball.

Quand la liste des 35 membres est connue, le Comité Directeur se retire avec son 36^{ème} membre afin de déterminer le membre qu'elle souhaite établir au poste de Président de la FFBB. L'assemblée générale s'exprime sur cette proposition par la positive ou la négative selon la même procédure de vote. Le Président de la Commission de surveillance des Opérations Electorales proclame la réponse de l'Assemblée Générale à l'issue du vote.

Le Secrétaire Général invite l'Assemblée à poser des questions si nécessaire.

Pas de question.

4. ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA FFBB, YVAN MAININI

« Sans être trop long, il y a nombre de petites choses dont j'aimerais vous faire part et des sujets de turbulence qui m'amènent à penser qu'il est nécessaire que chacun soit bien imprégné d'un certain nombre d'éléments.

Nous voici réunis pour renouveler nos instances nationales. Notre modèle associatif n'est pas parfait, mais ses racines sont profondes et il constitue une vraie famille d'intérêts ; je crois que tous les gens qui sont là, le sont car ils aiment passionnément notre sport et qu'ils ont réellement envie de s'en occuper. Toutes les valeurs transmises au cours du temps grâce aux lois de 1901 –et 1906 en Alsace Moselle– ont sans doute vieilli mais, elles ont gardé le support de force nécessaire afin de permettre la mise en œuvre de projets d'Équipes –quand je parle d'Equipe, je parle aussi bien de l'Equipe que vous allez élire que celles dans vos Comités, dans vos Ligues ou dans un club–. Cette multitude d'équipes, ainsi constituées, est réunie aujourd'hui.

Vous savez par expérience que l'Equipe en place a poursuivi ses engagements, envers vous, dans tous les secteurs ; les gens ont continué à travailler jusqu'à hier soir encore, il y en a même qui continueront dans la période intermédiaire entre aujourd'hui et la mise en place des nouvelles instances qui aura lieu les 9 et 10 janvier.

Dans quelques instants vous allez utiliser votre droit de vote, je suis tenté de dire, votre devoir de vote. Il y a –entendu ici ou là et constaté il y a quatre ans– un certain nombre de gens qui pensent qu'on peut réduire de manière drastique le nombre de gens pour lesquels on vote au premier tour. Ce n'est pas quelque chose d'irrégulier parce que tant qu'il y a moins de 35 noms sur les listes c'est bien évidemment réglementaire. Au-delà de cela, je vois difficilement une fédération dirigée par un nombre extrêmement réduit de gens, ce qui contribuerait à affaiblir l'ensemble du système. Si nous devons nous référer à un autre champ que nous connaissons, je vois difficilement une élection au suffrage universel se faire avec 20 ou 30% de votants. C'est ce qui risque de se passer si nous faisons la simple multiplication de 35 par le nombre de votants. Si nous votons chacun pour 5 ou 6 personnes, nous ne nous appuyons que sur 15-20% du corps électoral dans sa totalité, ce qui me semble dangereux pour notre démocratie. Je ne dis pas qu'il faut voter à liste complète et bloquée mais simplement qu'il y a besoin de gens pour faire tourner cette maison.

Nous sommes dans une société en pleine évolution, dans laquelle la préservation de l'indépendance et de la neutralité me semble plus que nécessaire. Henri le disait tout à l'heure, nous aurons certainement un nouveau modèle de mouvement sportif demain, un modèle de mouvement sportif à gouvernance partagée, mais, à gouvernance partagée, pas à gouvernance imposée, c'est quelque chose de différent. Nous réunissons des hommes et des femmes de tous horizons qui vont exprimer des choix politiques complètement différents. Ça ne me gêne pas que quelqu'un soit engagé mais l'irruption de la politique, en elle-même, dans notre milieu n'est pas quelque chose qui me va bien.

N'oublions pas que malgré son évolution, non achevée évidemment, notre Fédération fonctionne encore avec une forte dose de bénévolat –y a des professionnels, en nombre, en compétences, j'ai entendu ici ou là que la fédération devait encore se moderniser, ma réponse est oui, parce que rien n'est jamais achevé– Le bénévolat est lié à un élément clé celui de la disponibilité. Penser qu'il faut rajeunir nos instances, ma réponse est oui, penser que nous ne devons mettre que des jeunes aux commandes me paraît complètement impossible et irréaliste aujourd'hui car, la grande majorité des jeunes concernés sont des gens qui ont absolument besoin de développer leur carrière professionnelle, donc, qui ne sont que peu disponibles.

Donc, je pense que ce dosage, qui n'est pas simple à mettre en place, doit être vraiment réfléchi. Ce n'est pas tout de dire "on en marre de ces vieux, on les a assez vus ou, ceux là ils sont jeunes donc forcément compétents". Apprendre le fonctionnement de notre mouvement, ce n'est pas quelque chose de simple. Henri faisait allusion aux 4 mandats qu'il avait faits à la tête du CNOSF ; je ne sais s'il est entré dans tous les arcanes et, il croit sûrement avoir encore des choses à apprendre.

Vous savez que l'Etat se transforme, dans cette transformation une part de ce qui sera laissé va nous incomber, je pense que ce n'est pas possible autrement. Nous voulons réduire les coûts, ce n'est pas quelque chose qui me gêne en tant que citoyen mais, d'un autre côté, il y a des relais à prendre. La décentralisation est là, bon nombre d'éléments ont changé, nous avons vu des communes se regrouper au sein d'EPCI, ça suppose que notre démarche à nous aussi va devoir être différente demain. Je crois que nous allons devoir regarder ce que j'appelle des périmètres pertinents et, que nous devons avoir de vrais projets territoriaux d'organisation.

Il y a une nécessaire mutualisation que nous devons mettre en place. J'ai entendu dire ici ou là que les licences sont chères, pas chères, trop chères. Ça ne veut pas dire grand chose. Ça dépend du service que nous obtenons par rapport à ce type de situation. Simplement, nous aurons besoin de mutualiser les choses dans deux domaines : financièrement bien sûr, de manière à dépenser moins et à être plus efficace en regroupant des opérations, et, deuxième chose, pour fédérer les énergies. Nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à empiler les structures en pensant que ça va être une solution pour demain, chacun dans son pré carré. Il faut mutualiser les énergies, c'est trop difficile aujourd'hui de gérer un club, un Comité Départemental, une Ligue Régionale et d'autres organes que nous avons mis en place. Il nous faut parvenir à réduire les strates pour travailler de manière intéressante.

La dernière chose que je dirai. Chacun d'entre nous, moi le premier, a été meurtri par les résultats de l'équipe de France masculine. C'est notre vitrine forte, attrayante, celle qui doit nous amener sur le devant de la scène. Nous continuons à travailler, à faire que les choses évoluent. Elles ont évolué en terme de professionnalisation. Je ne reprendrai pas leurs mots, mais j'ai entendu des joueurs dire, quand j'en ai discuté en tête à tête avec eux, pas pour que nous en parlions de manière publique, « dans cette opération quand nous regardons les choses, la Fédération n'a rien à se reprocher ». Elle a sûrement des choses à se reprocher, j'en prends aussi ma part. Je ne voudrais pas que nous nous cachions les réalités. Nous ferons tout pour que cette équipe se retrouve à la place où elle doit être, c'est-à-dire que nous réussissions à confirmer les potentialités que nous avons tous développées. Mais contrairement aux apparences et aux idées reçues, la situation est extrêmement complexe et difficile. Croire que nous pourrions légiférer par rapport à des joueurs qui jouent dans la puissante Ligue qu'est la NBA aujourd'hui, c'est du rêve absolu. Ce n'est pas comme cela que ça se passe. Ça se passe d'un point de vue relationnel, d'une manière totalement différente. Les coûts ont explosé. Quand des gens sont habitués à un certain standard, c'est bien difficile de les faire aller à l'hôtel IBIS alors qu'ils ont l'habitude de coucher dans un cinq étoiles. Nous travaillons à tout cela.

Je voudrais vous dire que simplement, tout à l'heure, vous allez voter et, le bon sens et la lucidité auront très largement anticipé ce message. Aux urnes citoyens ! ».

Frédéric Jugnet lance le vote.

5. VOTE DU 1^{ER} TOUR

LISTE DES CANDIDATS :

AMIAUD	Françoise	DUSSEAULX	Jean-Pierre	LEGNAGE	Philippe
ANTOINE	Anne-Marie	EITO ex HUET	Françoise	LESDEMA	Nathalie
ATTAR	David André	FAUCHARD	Agnès	MAININI	Yvan
AUGER	Christian	FERRIER	Magali	MISSER	Christian
AUTHIE	Claude	FLAMME	Francis	MOUSSARD-LOUBENS	Loëtitia
BALESTRIERE	Thierry	FLORET	Jean-Marie	NIVELON	Gérald
BEAULIEU	Jean-François	FORTE	Frédéric	NOUAIL	André
BETHOUX	Marie-Françoise	GABORY	Sophie	PALIN	Jacqueline
BIENVENU	Roselyne	GAUTRON	Rémy	PANZA	Georges
BLACHIER	Paola	GAVA	Bernard	PIOGER	Stéphanie
BLONDELLE	Jean-Jacques	GERARD	Serge	RACLET	Cathy
BOOTZ	Guy	GILBERT	Michel	RESTOUT	Philippe
BRIERE	Jean-Claude	GISCOU	Catherine	ROGER	Jean-Pierre
BRUYERE	Jean-Pierre	GOTTE	Ginette	SEITE	Laurent
BUSSELIER	Franck	GRANOTIER	Nadine	SERRI	Alain
CHOKKI	Cyprien	GUINCESTRE	Jean-Yves	SERVAGE	Marie-Noëlle
COLLETTE	Patrick	HUNCKLER	Jean-Pierre	SIUTAT	Jean-Pierre
COLLOMB	Pierre	JEHANNO	Jean-Marc	SUPIOT	Yannick
COSTES	Yolaine	JUGNET	Frédéric	TAILLANDIER	Michel
COURTINARD	Félix	KIRSCH	René	VAILLANT	Jean-Pierre
DELPEYROUX	Claude	LAURENT	Jacques	VALETTE	Luc
DENEUX	Jacques	LE BORGNE	Yannick	VERDIER	Marie-Suzanne
DEPIERRE	Bernard	LEANDRI	Bernard	VERLAGUET	Nicole
DUCANOS	Audrey	LECOMPTE	Christian	WILLIAM	Georges
DUCREUX	David				

VOTE

Maître Didier Domat, signifie que les opérations de vote relatives à l'élection du Président sont terminées et proclame les résultats.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU 1^{ER} TOUR DE L'ÉLECTION DU COMITÉ DIRECTEUR :

- suffrages exprimés : 447 192 voix
- bulletins blancs – nuls : 0
- majorité absolue : 223 597 voix

RÉSULTATS INDIVIDUELS :

Conformément à l'Article 21 du règlement intérieur de la FFBB, il proclame les résultats individuels, dans l'ordre décroissant des suffrages recueillis.

MEMBRES ÉLUS :

	NOM	Prénom	Nombre de voix	Pourcentage	Qualité
1	SIUTAT	Jean-Pierre	347.306	77,66%	
2	SERVAGE	Marie-Noëlle	329.124	73,60%	
3	MAININI	Yvan	296.683	66,34%	
4	LESDEMA	Nathalie	286.663	64,10%	
5	GUINCESTRE	Jean-Yves	272.257	60,88%	Elu - médecin
6	JUGNET	Frédéric	271.521	60,72%	
7	GAUTRON	Rémy	269.734	60,32%	
8	VERLAGUET	Nicole	253.021	56,58%	
9	ANTOINE	Anne-Marie	250.523	56,02%	
10	BIENVENU	Roselyne	248.297	55,52%	
11	COLLOMB	Pierre	247.758	55,40%	
12	FLAMME	Francis	245.104	54,81%	
13	FLORET	Jean-Marie	242.203	54,16%	
14	HUNCKLER	Jean-Pierre	241.780	54,07%	
15	GABORY	Sophie	232.768	52,05%	
16	GAVA	Bernard	231.876	51,85%	
17	SUPIOT	Yannick	231.425	51,75%	
18	FORTE	Frédéric	230.062	51,45%	

MEMBRES NON ÉLUS À L'ISSUE DU 1ER TOUR :

DENEUX	Jacques	219.321	49,04%
PIOGER	Stéphanie	214.000	47,85%
MOUSSARD-LOUBENS	Loëtitia	212.268	47,47%
PALIN	Jacqueline	210.642	47,10%
AMIAUD	Françoise	210.243	47,01%
JEHANNO	Jean-Marc	206.000	46,07%
GISCOU	Catherine	205.674	45,99%
AUGER	Christian	204.001	45,62%
GRANOTIER	Nadine	203.220	45,44%
BALESTRIERE	Thierry	200.419	44,82%
LEGNAME	Philippe	199.498	44,61%
RESTOUT	Philippe	194.701	43,54%
PANZA	Georges	193.385	43,24%
LECOMPTE	Christian	165.780	37,07%
RACLET	Cathy	162.279	36,29%
COSTES	Yolaine	161.243	36,06%
EITO ex HUET	Françoise	154.425	34,53%
GERARD	Serge	153.695	34,37%
NIVELON	Gérald	150.910	33,75%
MISSER	Christian	148.857	33,29%
KIRSCH	René	148.744	33,26%
BOOTZ	Guy	147.468	32,98%
FERRIER	Magali	147.070	32,89%
FAUCHARD	Agnès	141.001	31,53%
NOUAIL	André	139.199	31,13%
ROGER	Jean-Pierre	133.875	29,94%

DUCANOS	Audrey	133.704	29,90%
GOTTE	Ginette	132.441	29,62%
LE BORGNE	Yannick	131.327	29,37%
BRUYERE	Jean-Pierre	128.360	28,70%
SERRI	Alain	123.446	27,61%
LAURENT	Jacques	119.848	26,80%
BLACHIER	Paola	109.865	24,57%
AUTHIE	Claude	104.060	23,27%
GILBERT	Michel	77.509	17,33%
COLLETTE	Patrick	75.000	16,77%
VALETTE	Luc	70.435	15,75%
BRIERE	Jean-Claude	66.874	14,95%
BETHOUX	Marie-Françoise	65.459	14,64%
DEPIERRE	Bernard	64.366	14,39%
VERDIER	Marie-Suzanne	63.889	14,29%
DUCREUX	David	59.277	13,26%
ATTAR	David André	53.838	12,04%
BLONDELLE	Jean-Jacques	52.355	11,71%
DELPEYROUX	Claude	50.723	11,34%
COURTINARD	Félix	50.345	11,26%
TAILLANDIER	Michel	46.934	10,50%
BEAULIEU	Jean-François	45.580	10,19%
CHOKKI	Cyprien	45.080	10,08%
DUSSEAULX	Jean-Pierre	42.665	9,54%
VAILLANT	Jean-Pierre	41.397	9,26%
SEITE	Laurent	36.978	8,27%
BUSSELIER	Franck	34.895	7,80%
WILLIAM	Georges	25.501	5,70%
LEANDRI	Bernard	15.170	3,33%

Maître Didier Domat précise les postes restant à pourvoir, lors du second tour :

- Poste de médecin
↳ pourvu
- Sur 13 postes à pourvoir, 6 pourvus au titre de licenciée féminine :
↳ restent à pourvoir : 7 postes.
- Sur 22 postes à pourvoir, 12 pourvus au titre de licencié masculin
↳ restent à pourvoir : 10 postes.

Maître Didier Domat rappelle que les candidats souhaitant se désister doivent le faire publiquement devant l'assemblée ou se déclarer auprès du Président de la commission de surveillance des opérations électorales dans les 15 minutes qui suivent la proclamation des résultats.

Aucune personne ne répond à son invitation à se désister immédiatement.

Un document papier répertoriant les résultats individuels est distribué aux délégués à l'issue de la proclamation.

A l'issue des 15 minutes de retrait possible des candidatures, Maître Didier Domat annonce les désistements suivants :

- DUSSEAULX Jean-Pierre
- BUSSELIER Franck
- DEPIERRE Bernard

Et lance ainsi le second tour électoral.

Une liste des candidats au second tour –format papier– est mise à disposition des délégués.

6. VOTE DU 2ND TOUR

LISTE DES CANDIDATS AU SECOND TOUR :

AMIAUD	Françoise
ATTAR	David André
AUGER	Christian
AUTHIE	Claude
BALESTRIERE	Thierry
BEAULIEU	Jean-François
BETHOUX	Marie-Françoise
BLACHIER	Paola
BLONDELLE	Jean-Jacques
BOOTZ	Guy
BRIERE	Jean-Claude
BRUYERE	Jean-Pierre
CHOKKI	Cyprien
COLLETTE	Patrick
COSTES	Yolaine
COURTINARD	Félix
DELPEYROUX	Claude
DENEUX	Jacques
DUCANOS	Audrey
DUCREUX	David
EITO ex HUET	Françoise
FAUCHARD	Agnès
FERRIER	Magali
GERARD	Serge
GILBERT	Michel
GISCOU	Catherine

GOTTE	Ginette
GRANOTIER	Nadine
JEHANNO	Jean-Marc
KIRSCH	René
LAURENT	Jacques
LE BORGNE	Yannick
LEANDRI	Bernard
LECOMPTE	Christian
LEGNAMÉ	Philippe
MISSER	Christian
MOUSSARD-LOUBENS	Loëtitia
NIVELON	Gérald
NOUAIL	André
PALIN	Jacqueline
PANZA	Georges
PIOGER	Stéphanie
RACLET	Cathy
RESTOUT	Philippe
ROGER	Jean-Pierre
SEITE	Laurent
SERRI	Alain
TAILLANDIER	Michel
VAILLANT	Jean-Pierre
VALETTE	Luc
VERDIER	Marie-Suzanne
WILLIAM	Georges

VOTE

Maître Didier Domat, signifie que les opérations de vote du second tour, relatives à l'élection des membres du Comité Directeur, sont terminées et proclame les résultats.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DU VOTE DU 2ND TOUR :

- suffrages exprimés : 447 192 voix
- abstentions - blancs – nuls : 0

RÉSULTATS INDIVIDUELS :

Il rappelle que les candidats sont élus à la majorité relative dans la limite des postes restant à pourvoir et proclame les résultats individuels, dans l'ordre décroissant des suffrages recueillis.

NOM	Prénom	Nombre de voix	Pourcentage	Qualité
AUGER	Christian	251.342	56,02%	Elu
PANZA	Georges	234.487	52,44 %	Elu
GRANOTIER	Nadine	223.093	49,89 %	Elue (Licenciée féminine)
DENEUX	Jacques	222.405	49,73 %	Elu

GISCOU	Catherine	222.214	49,69 %	Elue (Licenciée féminine)
PALIN	Jacqueline	215.197	48,12 %	Elue (Licenciée féminine)
PIOGER	Stéphanie	206.756	46,23 %	Elue (Licenciée féminine)
JEHANNO	Jean-Marc	201.368	45,03 %	Elu
NIVELON	Gérald	196.495	43,94 %	Elu
AMIAUD	Françoise	193.714	43,32 %	Elue (Licenciée féminine)
MOUSSARD-LOUBENS	Loëtitia	188.290	42,10 %	Elue (Licenciée féminine)
BALESTRIERE	Thierry	184.909	41,35 %	Elu
COSTES	Yolaine	174.084	38,93 %	Elue (Licenciée féminine)

Remarque : à ce stade de l'énumération des résultats, Maître Didier Domat notifie qu'il n'y a plus de poste à pourvoir, au titre de licenciée féminine.

LEGNAMÉ	Philippe	165.689	37,05 %	Elu
EITO ex HUET	Françoise	165.385	36,98 %	Non élue
RESTOUT	Philippe	164.172	36,71 %	Elu
MISSER	Christian	159.791	35,73 %	Elu
RACLET	Cathy	156.191	34,93 %	Non élue
LECOMPTE	Christian	151.477	33,87 %	Elu

Remarque : à ce stade de l'énumération des résultats, Maître Didier Domat notifie que le nombre de postes à pourvoir au titre de licencié masculin est atteint. Dès lors tous les autres candidats sont « non élu(e)s ».

ROGER	Jean-Pierre	147.851	33,06 %
BOOTZ	Guy	140.144	31,34 %
LE BORGNE	Yannick	138.423	30,95 %
KIRSCH	René	135.465	30,29 %
NOUAIL	André	135.191	30,23 %
GERARD	Serge	126.004	28,18 %
GOTTE	Ginette	120.478	26,94 %
FAUCHARD	Agnès	97.803	21,87 %
LAURENT	Jacques	95.284	21,31 %
BRUYERE	Jean-Pierre	90.455	20,23 %
FERRIER	Magali	84.691	18,94 %
SERRI	Alain	78.218	17,49 %
BLACHIER	Paola	71.286	15,94 %
DUCANOS	Audrey	62.632	14,01 %
AUTHIE	Claude	55.522	12,42 %
BLONDELLE	Jean-Jacques	43.623	9,75 %
GILBERT	Michel	34.485	7,71 %
BETHOUX	Marie-Françoise	34.481	7,71 %
ATTAR	David André	33.100	7,40 %
BRIERE	Jean-Claude	32.677	7,31 %
VERDIER	Marie-Suzanne	32.517	7,27 %
COURTINARD	Félix	27.371	6,12 %
VAILLANT	Jean-Pierre	26.661	5,96 %
VALETTE	Luc	26.424	5,91 %
COLLETTE	Patrick	25.653	5,74 %
TAILLANDIER	Michel	22.113	4,94 %
DELPEYROUX	Claude	21.002	4,70 %
WILLIAM	Georges	16.173	3,62 %
LEANDRI	Bernard	12.152	2,72 %
BEAULIEU	Jean-François	11.801	2,64 %
CHOKKI	Cyprien	10.637	2,38 %
DUCREUX	David	10.575	2,36 %
SEITE	Laurent	9.022	2,02 %

Maître Didier Domat spécifie que tous les postes ont été pourvus et que le Comité Directeur, composé de ses 36 membres dont le Président de la Ligue Nationale de Basket, va se réunir afin de proposer à l'assemblée générale un candidat au poste de Président de la Fédération.

ELECTION DU PRÉSIDENT

COMITE DIRECTEUR – SALLE DU COMITÉ DIRECTEUR AU 6ÈME ETAGE DE LA MAISON DU SPORT FRANÇAIS

Retour des membres du Comité Directeur dans l'amphithéâtre de la maison du sport français

Jacques Deneux prend la parole. Il informe l'assemblée qu'en sa qualité de doyen d'âge du Comité Directeur, il a présidé la réunion du Comité Directeur ayant vocation à désigner le candidat à la Présidence de la FFBB.

Au nom du Comité Directeur, Jacques Deneux propose Yvan Mainini au poste de Président 2008-2012, de la FFBB.

« Applaudissements »

VOTE

Maître Didier Domat signifie que les opérations de vote relatives à l'élection du Président sont terminées et proclame les résultats.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL :

- suffrages exprimés : 401 381 voix
- bulletins blancs : 2 401 voix
- bulletins nuls : 0

RÉSULTATS D'YVAN MAININI :

- pour : 296 484 voix soit 73,86% de votes favorables
- contre : 102 496 voix

Maître Didier Domat conclut que Monsieur Yvan Mainini est réélu à la Présidence de la Fédération Française de Basket-Ball

« Applaudissements »

7. CONCLUSION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FFBB, YVAN MAININI.

« C'est un résultat qui me fait bien sûr plaisir ; au-delà, je pense aux quatre années de travail devant nous.

J'ai constaté qu'il y avait des gens qui n'étaient pas totalement de notre avis, du mien, tout au moins. Je souhaite que nous puissions travailler ensemble, c'est très important. Il nous faut gommer nos manques de manière à évoluer positivement, à rattraper les échéances, notamment celles de l'équipe de France masculine dont les problèmes devraient être réglés dans le courant du mois de janvier.

Pour le reste, le Comité Directeur se réunira les 9 et 10 janvier. Il aura à élire son bureau et ses Présidents de commissions. D'ici là, j'aurai le temps de consulter beaucoup de monde –au sein du Comité Directeur, mais aussi en dehors– afin d'apprécier la meilleure manière de modifier les points qui demandent à l'être. Je vous remercie. »

« Applaudissements »

Le Président

Un membre du Comité Directeur

Yvan Mainini

Marie-Noëlle SERVAGE